



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-45618>

Département(s) de publication : **57**

Annonce n° **25-45618**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ville de Thionville

**Correspondant :** Pierre CUNY, Maire de thionville

**Adresse :** Rue Georges Ditsch, Bâtiment D 2e étage, B.P. 30352 57125 THIONVILLE

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0382523235

**Courriel :** compub@mairie-thionville.fr

**Adresse internet :** <http://www.thionville.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.thionville.fr/ma-ville/finances/marche>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Fourniture de bois

**Lieu de livraison :** Centre Technique Municipal 118 Route de Guentrange, 57100 Thionville

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Montant HT minimum pour la durée totale du contrat : 25 000.00 euros HT Montant HT maximum pour la durée totale du contrat : 75 000.00 euros HT Aucune variante n'est autorisée. L'accord-cadre est attribué à un seul opérateur économique. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. L'accord-cadre est conclu pour une durée de 4 ans, du 01/10/2025 jusqu'au 30/09/2029. Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces de l'accord-cadre. Ceux-ci ne pourront excéder 21 jours calendaires maximum

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 01/10/2025 et jusqu'au 30/09/2029

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Aucune clause de garantie financière prévue. Aucune avance ne sera versée. Les prestations feront l'objet d'une garantie de 1 an dont le point de départ est la date de notification de la décision d'admission

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Modalités de financement : articles R2191-3 à R.2192-36 du code de la commande publique. Modalités de règlement des comptes : selon le CCAG - FCS. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les prix sont ajustables annuellement, par référence au tarif. La référence utilisée est : Tarif prix public. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. Une procédure de réexamen des conditions d'exécution de l'accord-cadre peut être menée en application des articles L.2194-1 1° et R.2194-1 du code de la commande publique

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Renvoi au règlement de la consultation

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Prix : 70%
- Valeur Technique : 20%
- Valeur environnementale : 10%

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure :** procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 26/05/2025 à 14:00

**Délai minimum de validité des offres :** 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** PA25/014

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.thionville.fr/mairie/finances/marche> Type de marché de Fournitures : Code NUTS : FRF33 Modalités d'ouverture des offres : Date: 26 mai 2025 Lieu : Marché périodique : OUI Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg, 31, avenue de la Paix, BP 51038 67070 Strasbourg Tél : 0388212323 Fax : 0388364466 Mel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable de Nancy, 1, rue du Préfet Claude Erignac 54038 Nancy Tél : 0383342771 Mel : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être

obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal de Strasbourg, 31 avenue de la Paix 67070 Strasbourg Tél : 0388212323Mel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr Cette consultation pourra faire l'objet d'une négociation. Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisées. Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré "hors délai" si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le RC. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

## Section 12 - Adresses complémentaires

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :** Mairie de Thionville

**Adresse :** rue Georges Ditsch, Bâtiment D 2e étage, B.P. 30352 57125 THIONVILLE

**Coordonnées :**

**Courriel :** [compub@mairie-thionville.fr](mailto:compub@mairie-thionville.fr)

**Adresse internet :** <https://www.thionville.fr/ma-ville/finances/marche>

## Section 14 - Informations complémentaires

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 22/04/2025